

FONDS VERT

« TERRITOIRES D'INDUSTRIE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Fonds gouvernemental doté de 2,5 milliards d'euros en 2024.

Ce dispositif vise à soutenir des projets d'investissements structurants et environnementaux d'entreprises situées en territoire d'industrie. Le dépôt de dossier est possible jusqu'à épuisement des fonds.



Bénéficiaires éligibles

- Les entreprises privées, immatriculées en France sous réserve de la gouvernance territoire d'industrie.
- Les projets présentant un intérêt général manifeste.



Projets éligibles

- Contribuant à l'émergence, au renforcement et/ou à la réindustrialisation de chaînes de valeur clés pour la transition écologique.
- Structurants et ambitieux sur le plan environnemental (protection de l'environnement, gestion des ressources, décarbonisation, etc...)



Dépenses éligibles

- Actifs corporels et incorporels liés à l'industrialisation ou au développement industriel. Notamment les extensions capacitaires : achat d'équipements, dépenses d'industrialisation, etc...
- Des prestations de conseil associées à l'industrialisation.



Exemple de projets soutenus :

- Bioéconomie pour le développement de produits biosourcés
- Nouvelles mobilités durables
- Souveraineté alimentaire et relocalisation des filières agroalimentaires
- Relocalisation de biens de consommation courants
- Recyclage de matériaux et économie circulaire



Objectifs

- Accélérer la transition écologique et énergétique des territoires
- Développer des systèmes productifs durables et des chaînes de valeur stratégique



Les conditions de financement

- Les projets présentant une assiette minimale de dépense de 400 000€
- Non éligible : acquisitions foncières et les dépenses de personnel
- Les investissements non engagés avant le dépôt de la demande d'aide sont éligibles



Les taux d'aide au financement

- Taux d'aide relatif aux investissements industriels : **entre 10% et 35%** en fonction de la taille de l'entreprise et de la localisation géographique de l'investissement

EIF Innovation en quelques mots

EIF Innovation accompagne les entreprises en croissance dans de nombreux secteurs industriels et services : de la maîtrise des différents dispositifs de financements (Subventions, Crédits d'impôts, Ecosystèmes) jusqu'au conseil et au management de l'innovation et de la R&D



65 ans

Conseil en financement et fiscalité depuis 1968
Paris / Lyon / Marseille / Bruxelles



Parmi les 1ers

cabinets référencés par la Médiation des Entreprises de Bercy



15

Consultants expérimentés (anciens managers, directeurs de pôle, consultants grands comptes)



10

années d'expérience en moyenne pour nos consultants
Maîtrise de l'ensemble des guichets de financement

Vos interlocuteurs



Directeur commercial

Silvain Tarnaud
Port : 06 23 54 12 59
starnaud@eifexpertise.com

9 Place de la Madeleine,
75008 Paris



Directeur régional

Ivan Stojanovic
Port : 06 15 48 39 95
istojanovic@eifexpertise.com

11 rue de la Voie Lactée,
69370 Lyon